



## Combien de personnes accueillies dans les établissements et structures de l'ADAPEI-AM ?

### Territoire Riviera Nice Menton

### Territoire Ouest Azur

Structures	Personnes accueillies
FH Menton	19/39
FDV La Madeleine	18/18
FH La Madeleine	12/29
FH Torrini	18/22
FE Nice	24/31 + 1 stagiaire
SAVS Nice	14/15 + 2 stagiaires
FE Menton	8/10 + 1 stagiaire
SAVS Menton	14/15 + 2 stagiaires
MAS des Fontaines	55/55
MAS de Canta Galet	44/48

Structures	Personnes accueillies
FH La Siagne	18/38
FH Epanouir	14/32
FE TOA	53/56
SAVS TOA	34/35
FDV Darty	19/23
FH Darty	11/13
FDV Le Roc	21/27
FH Le Roc	18/25
FDV Les Palmiers	19/19
FAM Les Palmiers	23/23
FV Malbosc	79/91
SESSAD	28/28
SESSAD socio pro	12/12





**Info Santé : 0 cas confirmé  
au COVID-19 (salariés ou résidents)**

## Les news du réseau

### Nouvelle mise à jour de la FAQ Covid-19 le 30 avril



La foire aux questions (FAQ) du Secrétariat d'Etat chargé des personnes handicapées a été actualisée le 30 avril 2020.

Elle intègre de nouvelles informations :

- des précisions concernant les moyens de transports autorisés pour les sorties d'une personne en situation de handicap et de son accompagnant (p.12).

- des précisions sur les lieux de dépaysements autorisés pour la personne en situation de handicap et son accompagnant (p.12).
- des précisions sur l'accompagnement des personnes en situation de handicap pour faire des courses dans les commerces (p.12).
- des précisions pour la possibilité pour un enfant en situation de handicap, ne pouvant rester seul, d'accompagner son parent pour faire des courses (p.12).
- Le versement de l'allocation de remplacement pour les exploitants agricoles, parents d'un enfant en situation de handicap, dans l'incapacité de poursuivre leurs activités (p.20).

Pour plus de confort de lecture, les ajouts du jour sont laissés en bleu.

👉 Vous pouvez consulter cette FAQ sur notre site Internet [www.adapeiam.fr](http://www.adapeiam.fr)

### Enquête CNCPH sur la sortie progressive du confinement



Le CNCPH (Conseil National Consultatif des Personnes Handicapées) souhaite recueillir l'avis de parents et de jeunes adultes sur le retour progressif à l'école ou en établissement médico-social dans les conditions de sécurité sanitaire imposées par le Covid-19 (gestes barrières, distanciation physique, masques, etc...).

Les résultats de cette enquête permettront de recenser les inquiétudes, difficultés et besoins pour cette période et de faire remonter des propositions au gouvernement.

👉 [Cliquer sur ce lien](#) pour répondre au questionnaire.

**Confinés mais actifs !**

**Bulletin d'informations de l'ADAPEI-AM n°18 - vendredi 8 mai 2020**

Retrouvez l'intégralité des informations liées au Covid-19 sur notre site [www.adapeiam.fr](http://www.adapeiam.fr)



### **Reprise d'activité des établissements : Quelles sont les modalités de retour des personnes accompagnées ?**

**L'ADAPEI-AM a finalisé cette semaine le plan de déconfinement associatif dont le déploiement s'appuie sur le respect obligatoire des gestes barrières. Nous vous présentons, sous forme de questions/réponses, les modalités d'accueil des personnes de retour dans les Foyers d'Hébergement ou de Vie.**

#### **Je suis confiné depuis le début du Covid-19, et je vais retourner en Foyer d'Hébergement ou en Foyer de Vie, serai-je bien protégé ?**

Plusieurs mesures sont en place dans les structures d'internat.

Le port du masque sera obligatoire pour les personnes accompagnées et les salariés, sauf en cas d'impossibilité à le supporter. Dès son arrivée, chacun sera sensibilisé au respect des gestes barrières et au port du masque (film, documents en FALC, ...).

Le personnel pourra procéder à la prise de la température des personnes accompagnées matin et soir, à l'aide de thermomètres frontaux.

Les équipes disposeront de tous les consommables nécessaires (solutions hydro-alcooliques, sur-blouses, détergents virucides) pour assurer une hygiène poussée des locaux, et mettre en place des mesures d'isolement si des cas suspects apparaissaient.

Un test de dépistage du Covid-19 pourra être demandé si une personne accompagnée présente des symptômes.

#### **Je suis confiné au domicile de mes parents, et je vais retourner en Foyer d'Hébergement ou en Foyer de vie. Pourrai-je retourner chez mes parents certains soirs et les week-ends ?**

Non. De manière à limiter les interactions sociales, comme c'est recommandé au moins pendant la première phase du déconfinement (jusqu'au 2 juin), et pour limiter l'exposition et donc les risques de transmission, ces allers-retours ne seront pas possibles.

Une personne qui revient en structure d'hébergement sera invitée à y rester pendant la première phase de déconfinement. Evidemment, en cas de problème majeur au sein du Foyer, un retour en famille sera possible, mais dans ce cas il faudra ensuite rester hébergé en famille.

De la même manière, une personne qui aurait décidé de rester chez ses parents à partir du 11 mai peut continuer d'y demeurer (et reprendre le travail dans son ESAT) mais en cas de besoin elle pourra être admise au sein de son foyer d'internat habituel. Auquel cas, il faudra y rester jusqu'au 2 juin, afin d'éviter des allers-retours, et limiter les risques de transmission Covid-19.



### **Je vais reprendre le travail en ESAT, quelles seront les mesures spécifiques ?**

Les travailleurs accueillis en foyer d'hébergement devront porter un masque sur leur lieu de travail et la température sera prise le matin à l'ESAT à l'aide de thermomètres frontaux.

Les modalités de travail et la disposition physique des ateliers sera revue, afin de permettre le respect des distances recommandées.

La circulation, les temps d'attente devant l'ESAT ou en pause seront gérés par l'encadrement, et les temps de repas se feront de manière adaptée : soit en déjeunant sur le poste de travail, soit dans des locaux collectifs aménagés pour le respect des distances, et le cas échéant avec plusieurs services de repas.

### **Je vais reprendre le travail en ESAT, mais je vais aussi rentrer le soir au Foyer d'Hébergement. Quelles seront les mesures spécifiques en fin de journée ? Pourrai-je aller me promener ou faire des courses le soir ?**

Le soir, au retour de l'ESAT, chacun sera invité à monter en chambre, à se doucher et se changer, un peu comme pour passer dans un « sas ». Ainsi chaque personne aura une tenue dédiée au travail qui sera entretenue régulièrement, et une autre pour rester dans l'établissement.

Les mesures barrières seront à respecter, les repas seront pris en plusieurs services, en petit comité, ou en chambre. Le port du masque sera nécessaire dans les parties communes, ou lors d'activités collectives.

Les sorties ne seront pas interdites, mais comme pour le reste de la population, il est recommandé de limiter le nombre d'allers-retours entre les établissements et l'extérieur.

Chaque cas sera étudié avec l'équipe, pour savoir si la sortie peut se faire seul, ou avec l'accompagnement d'un professionnel, ou pas du tout.

En revanche, les sorties collectives ne seront pas autorisées.

### **Comment pourrais-je respecter les mesures de distanciation au sein de la structure qui m'accueille ?**

Les locaux sont entièrement réaménagés dans les limites imposées par le bâti, pour permettre de maintenir des distances suffisantes : traçage de repères au sol, organisation des repas, répartition des bureaux, ....

Dans certaines structures, comme les CAJ, l'accueil d'effectifs réduits dans un premier temps va permettre d'avoir moins de monde dans un même espace, et de pouvoir mieux respecter les règles de distanciation.

Le port du masque sera pratiqué, sauf pour les personnes qui ne parviennent pas à le supporter



Le nettoyage et la désinfection des locaux seront renforcés.  
Les personnes accompagnées participeront, en petit groupe, à des réunions d'information sur cette nouvelle organisation interne.

### **Est-ce que les accueils temporaires fonctionneront à nouveau (courts séjours en Foyers ou en MAS par exemple) ?**

Non, il n'y a pas de reprise des accueils temporaires pour le moment, sauf pour faire face à des accueils en situation d'urgence (avec dans ce cas, la mise en place d'un isolement de type quatorzaine).

Les chambres habituellement dédiées aux accueils temporaires sont pour le moment réservées à l'organisation d'une zone de confinement, et doivent rester mobilisables en cas de besoin.

### **Comment se dérouleront les activités ?**

Les activités de groupe en extérieur sont dans un premier temps reportées, afin d'éviter une exposition au virus, qui circule encore activement.

Toutes les activités assurées par l'équipe d'animation seront conduites en interne (et dans nos parties communes extérieures) dans le respect des consignes de distanciation sociale.

Seules des sorties individuelles seront envisagées au cas par cas, comme expliqué plus haut.

### **Comment se déroulera le transport des personnes accompagnées ?**

Certaines personnes emprunteront les transports en commun pour se rendre sur leur lieu de travail.

Elles seront sensibilisées au respect des gestes barrières et à la distanciation sociale.

Cependant, nous recommandons fortement que soient privilégiés les transports en véhicule particulier, et que les proches qui le peuvent emmènent leur enfant au travail.

Le transport de l'ESAT vers les éventuels chantiers extérieurs respectera les préconisations de distanciation sociale : occupation d'une place sur deux au maximum, port de masques obligatoires, nettoyage et désinfection des véhicules après chaque utilisation.

### **Que se passe-t-il pour les personnes qui ne réintègrent pas leur foyer le 11 mai, et qui resteront à domicile ?**

Les professionnels de la structure d'accueil continueront à maintenir le lien avec les personnes restées à domicile selon les moyens déjà utilisés (appels téléphoniques, échanges vidéo, visites à domicile, etc ...).



### Les visites des familles sont-elles autorisées ?

D'une manière générale, les modalités de visite demeurent inchangées par rapport à la pratique actuelle, là encore afin d'éviter au maximum les interactions et les risques de transmission. Les familles sont invitées à limiter leurs visites aux cas prévus par la procédure actuellement en vigueur.

### Sortie progressive du confinement : vos témoignages nous intéressent



28 avril 2020

Paroles déconfinées avec Romain

A la veille du déconfinement, l'Unapei recherche des personnes en situation de handicap susceptibles d'apporter leur témoignage vidéo pour nourrir et illustrer le site Internet « unis et solidaires ».

#### Exemples de témoignages recherchés :

- un travailleur d'Esat qui reprend le travail,
- un enfant/ado (et un parent éventuellement) qui retourne à l'école,
- un majeur protégé isolé depuis le début du confinement et le déconfinement à venir,
- une personne qui n'a pu quitter son établissement depuis le début du confinement et qui s'apprête à retrouver sa famille.

Si vous avez d'autres idées ou souhaits de témoignages, merci de contacter Agnès SEGALA, chargée de communication, par mail à l'adresse [asegala@adapeiam.fr](mailto:asegala@adapeiam.fr)

Le recueil du témoignage sera réalisé en visio conférence par un journaliste du magazine Vivre Ensemble de l'Unapei.

Exemple de témoignage déjà réalisé :

👉 <https://unisetsolidaires.unapei.org/article/paroles-deconfinées-avec-romain>



## Les news dans nos établissements

### Les Olympiades ludiques et sportives à Malbosc

Après un mois de préparatifs, lundi dernier ont eu lieu « *Les Olympiades des Jardiniers 2020* ». Le top départ donné, les 5 équipes se sont lancées sur un parcours d'une dizaine d'épreuves (course en relais, tir à la corde, loto du goût...).

Ces ateliers ont été entièrement créés par une équipe de résidents et de professionnels plus motivés que jamais.

La ligne d'arrivée franchie, une remise de médailles et de diplômes a eu lieu.

Pour clôturer cette belle journée, nous avons partagé ensemble un goûter festif.

Rire, joie et bonne humeur étaient au rendez-vous.



**Confinés mais actifs !**

**Bulletin d'informations de l'ADAPEI-AM n°18 - vendredi 8 mai 2020**

Retrouvez l'intégralité des informations liées au Covid-19 sur notre site [www.adapeiam.fr](http://www.adapeiam.fr)



## La bonne humeur reste de vigueur au Foyer Les Lucioles !

La semaine dernière, les résidents ont continué à profiter des activités extérieures offertes par le site de Menton (jardinage, ping-pong, parcours moteur, pétanque...). Le mauvais temps ne les a pas arrêtés. C'est à l'intérieur qu'ils ont partagé des activités de jeux de société, puzzle, ou encore couture avec la confection de masques en tissus.



**Confinés mais actifs !**

**Bulletin d'informations de l'ADAPEI-AM n°18 - vendredi 8 mai 2020**

Retrouvez l'intégralité des informations liées au Covid-19 sur notre site [www.adapeiam.fr](http://www.adapeiam.fr)



## Écriture et nettoyage de printemps aux Loubonnières

Nathalie, Thierry, Joëlle C, Danielle et Guy ont souhaité écrire une lettre à leur famille à l'occasion du 1<sup>er</sup> Mai.



Le soleil a donné du coeur à l'ouvrage aux résidents du Chavillon pour réaliser un important nettoyage de printemps sur la terrasse du Pavillon.



**Confinés mais actifs !**

**Bulletin d'informations de l'ADAPEI-AM n°18 - vendredi 8 mai 2020**

Retrouvez l'intégralité des informations liées au Covid-19 sur notre site [www.adapeiam.fr](http://www.adapeiam.fr)



### Le témoignage de persévérance de Patricia

*Je m'appelle Patricia R. et voilà quelques mois, j'ai fait une chute qui m'a occasionnée une fracture de la hanche.*

*Les jours, les mois ont passé, sans que je récupère ma situation, c'est-à-dire de l'enthousiasme, plus d'autonomie. L'ensemble de l'équipe, que je côtoie aussi motivée qu'elle soit, demanda à ce que je consulte un spécialiste qui me réparerait ma hanche afin que je remarche.*

*Une intervention s'en est suivie tout juste avant le confinement et de la rééducation s'est mise en place au Foyer de Malbosc avec kinés et animateurs toujours prêts à m'encourager dans les moindres efforts.*

*Je commençais mes journées avec entrain et disant « au boulot » !*

*Tout doucement, j'ai commencé à reprendre confiance en moi.*

*Dans un premier temps, j'ai délaissé le fauteuil roulant pour le déambulateur, puis, tout doucement, je me suis remise à marcher seule sans appui.*

*Bien sûr, pour me rendre à la salle à manger, j'utilise l'ascenseur mais on ne m'arrête plus !*

*Je me suis mise à refaire du vélo d'appartement et de la gymnastique douce.*

*Pendant cette période de confinement, des animations sont organisées et c'est lors d'un de ces après-midis que j'ai pu leur montrer de quoi j'étais capable...faire la Pompom Girl avec deux autres copines.*

*Ma persévérance, ma joie de vivre ainsi que tout le travail d'équipe ont porté leurs fruits. Merci à tous.*





## Les objets arc-en-ciel en confinement

Edwige, éducatrice au CAJ le Trident, propose un tableau artistique à réaliser facilement à la maison. Rien ne peut limiter votre imagination, il faut juste choisir une couleur (ou pas) et associer les objets du quotidien ! Découvrez les œuvres réalisées par des personnes accompagnées au CAJ pendant le confinement.

**A vous de jouer** : envoyez vos créations par mail à l'adresse [asegala@adapeiam.fr](mailto:asegala@adapeiam.fr)



### La création de Karine



### L'interprétation poétique de Julien



### L'interprétation féminine de Stéphanie



Siège social  
Nice La Plaine 1, Bât. B2  
Avenue Emmanuel Pontrémoli  
06204 NICE cedex 3  
Tél. : 04 93 72 76 70  
[www.adapeiam.fr](http://www.adapeiam.fr)



Se laver  
très régulièrement  
les mains



Tousser ou éternuer  
dans son coude  
ou dans un mouchoir



Utiliser un mouchoir  
à usage unique  
et le jeter



Saluer sans se serrer  
la main, éviter  
les embrassades